

### MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

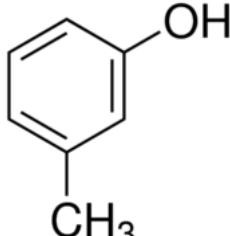
##### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

N° CAS : 108-39-4

Code du produit : 03008

Structure chimique :



##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Produit intermédiaire chimique Industriel.

###### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3 H311

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3 H301

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B H314

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

T; R24/25

C; R34

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



: Danger

: H301+H311 - Toxique par ingestion ou par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (CLP)

: P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : m-CRESOL AR

N° CAS : 108-39-4

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- |   |  |
|---|--|
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| Premiers soins après ingestion            | : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir.   |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |   |   |
|---|---|
| Symptômes/effets                            | : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Toxique par contact cutané.                                       |
| Symptômes/effets après ingestion            | : Toxique en cas d'ingestion.                                       |

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.                    |

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
|------------------------------|---|

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- |                      |                                   |
|----------------------|-----------------------------------|
| Procédures d'urgence | : Eloigner le personnel superflu. |
|----------------------|-----------------------------------|

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| Equipement de protection | : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. |
| Procédures d'urgence     | : Aérer la zone.   |

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| Procédés de nettoyage | : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. |
|-----------------------|---|

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- |   |  |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. |
|---|--|

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.  
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié  
Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Masse moléculaire : 108.14 g/mol  
Couleur : colorless to light yellow.  
Odeur : phenolic odor.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : 8 - 10 °C  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : 203 °C  
Point d'éclair : 86 °C  
Température d'auto-inflammation : 1038 °C  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : < 1 hPa at 20°C

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

Densité relative de vapeur à 20 °C	: 3.73
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.034 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Soluble in water
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 0.011 - 0.014 vol %

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'air. Rayons directs du soleil. Températures élevées. Surchauffe.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Cutané: Toxique par contact cutané. Oral: Toxique en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 2076
N° ONU (IMDG)	: 2076
N° ONU (IATA)	: 2076
N° ONU (ADN)	: 2076
N° ONU (RID)	: 2076

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: CRÉSOLS LIQUIDES
Désignation officielle de transport (IMDG)	: CRÉSOLS LIQUIDES
Désignation officielle de transport (IATA)	: Cresols, liquid
Désignation officielle de transport (ADN)	: CRÉSOLS LIQUIDES
Désignation officielle de transport (RID)	: CRÉSOLS LIQUIDES
Description document de transport (ADR)	: UN 2076 CRÉSOLS LIQUIDES, 6.1 (8), II, (D/E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 2076 CRÉSOLS LIQUIDES, 6.1 (8), II
Description document de transport (IATA)	: UN 2076 Cresols, liquid, 6.1, II
Description document de transport (ADN)	: UN 2076 CRÉSOLS LIQUIDES, 6.1 (8), II
Description document de transport (RID)	: UN 2076 CRÉSOLS LIQUIDES, 6.1 (8), II

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 6.1 (8)
Etiquettes de danger (ADR)	: 6.1, 8



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 6.1 (8)
Etiquettes de danger (IMDG)	: 6.1, 8



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 6.1 (8)
Etiquettes de danger (IATA)	: 6.1, 8



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: 6.1 (8)
Etiquettes de danger (ADN)	: 6.1, 8



# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1 (8)  
Etiquettes de danger (RID) : 6.1, 8



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II  
Groupe d'emballage (IMDG) : II  
Groupe d'emballage (IATA) : II  
Groupe d'emballage (ADN) : II  
Groupe d'emballage (RID) : II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : TC1  
Quantités limitées (ADR) : 100ml  
Quantités exceptées (ADR) : E4  
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP15  
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T7  
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2  
Code-citerne (ADR) : L4BH  
Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15, TE19  
Véhicule pour le transport en citerne : AT  
Catégorie de transport (ADR) : 2  
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV13, CV28  
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S9, S19  
Danger n° (code Kemler) : 68  
Panneaux oranges : 

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D/E

Code EAC : •2X

#### - Transport maritime

Instructions d'emballage (IMDG) : P001  
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

Instructions pour citerne (IMDG)	: T7
Dispositions spéciales pour citerne (IMDG)	: TP2
N° FS (Feu)	: F-A
N° FS (Déversement)	: S-B
Catégorie de chargement (IMDG)	: B
Propriétés et observations (IMDG)	: Colourless to light yellow liquids. Miscible with water. Melting point of meta-CRESOL: 12°C. Toxic if swallowed, by skin contact or by inhalation. Cause burns to skin, eyes and mucous membranes.
N° GSMU	: 153

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E4
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y640
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 653
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 1L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 660
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 30L
Code ERG (IATA)	: 6C

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: TC1
Dispositions spéciales (ADN)	: 802
Quantités limitées (ADN)	: 100 ml
Quantités exceptées (ADN)	: E4
Equipement exigé (ADN)	: PP, EP, TOX, A
Ventilation (ADN)	: VE02
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 2

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: TC1
Quantités exceptées (RID)	: E4
Instructions d'emballage (RID)	: P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP15
Instructions pour citerne mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T7
Dispositions spéciales pour citerne mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: TP2
Codes-citerne pour les citerne RID (RID)	: L4BH
Dispositions spéciales pour les citerne RID (RID)	: TU15
Catégorie de transport (RID)	: 2
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW28, CW31
Colis express (RID)	: CE5
Numéro d'identification du danger (RID)	: 68

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

m-CRESOL AR n'est pas sur la liste Candidate REACH

m-CRESOL AR n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

#### Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau  
(Classification according to AwSV; N° ID 140)

12e ordonnance de mise en application de : Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)  
la Loi fédérale allemande sur les contrôles (Règlement sur les accidents majeurs)  
d'immission - 12.BlmSchV

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de : La substance n'est pas listée  
voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de : La substance n'est pas listée  
voortplanting giftige stoffen –  
Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de : La substance n'est pas listée  
voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

#### Danemark

Class for fire hazard : Classe III-1

Store unit : 50 litre

Remarques concernant la classification : Inflammable d'après le ministère de la Justice danois; Les lignes directrices de  
gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables  
doivent être suivies

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs  
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en  
contact direct avec celui-ci

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 16: Autres informations

# m-CRESOL AR

## Fiche de données de sécurité

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
R24/25	Toxique par contact avec la peau et par ingestion
R34	Provoque des brûlures
C	Corrosif
T	Toxique

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*